

OUVERTURES DE PLANNING M6 ET W9

Les demandes de réservation d'espace publicitaire doivent parvenir à M6 Publicité impérativement accompagnées de l'attestation de mandat correctement remplie, ainsi que :

- pour les annonceurs effectuant leur achat d'espace publicitaire par EDI : une initialisation EDI
- à défaut de réservation par EDI : la fiche annonceur 2010, disponible sur le site www.m6pub.fr, intégralement renseignée.

CALENDRIER DES OUVERTURES DE PLANNING SUR M6 ET W9

Période d'ouverture	Publication tarifs	Date d'ouverture*	Dates de retour de planning**	Date limite de modification de la programmation***
Janvier-février 2010	Mardi 20 octobre 2009	Vendredi 20 novembre 2009	Lundi 7 décembre 2009 (M6) Lundi 14 décembre 2009 (W9)	Mercredi 16 décembre 2009
Mars-avril 2010	Mardi 15 décembre 2009	Vendredi 22 janvier 2010	Lundi 8 février 2010 (M6) Lundi 15 février 2010 (W9)	Mercredi 17 février 2010
Mai-juin 2010	Mardi 16 février 2010	Vendredi 19 mars 2010	Mardi 6 avril 2010 (M6) Mardi 13 avril 2010 (W9)	Jeudi 15 avril 2010
Juillet-août 2010	Mardi 6 avril 2010	Vendredi 21 mai 2010	Lundi 7 juin 2010 (M6) Lundi 14 juin 2010 (W9)	Mercredi 16 juin 2010
Septembre-octobre 2010	Mardi 25 mai 2010	Vendredi 18 juin 2010	Lundi 5 juillet 2010 (M6) Lundi 12 juillet 2010 (W9)	Jeudi 15 juillet 2010
Novembre-décembre 2010	Mardi 6 juillet 2010	Vendredi 17 septembre 2010	Lundi 4 octobre 2010 (M6) Lundi 11 octobre 2010 (W9)	Mercredi 13 octobre 2010

* Sur W9, date d'envoi des briefs à M6 Publicité.

** Pour les campagnes sur M6 reçues le jour de l'ouverture de la période concernée, **avant midi**.

*** À l'issue du retour de planning par M6 Publicité, l'annonceur et/ou le mandataire disposent de 10 jours pour notifier à M6 Publicité, impérativement par tout moyen écrit, toute annulation d'ordre ou report d'ordre.

Dans ce cas uniquement, le délai d'annulation ou de report d'ordre peut ainsi être inférieur à un mois pour chaque début de période d'ouverture.